

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Greffe du tribunal de commerce de Meaux

FAILLITE PERSONNELLE

7249991601 - TCM
Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE MAISON - BOIS - RENOVATION EUROPEENNE. 24, allée des Platanes 77100 Meaux. RCS Meaux 814 016 606. Activité : autres travaux de finition. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Andriantiana RAKOTO, pour une durée de 5 ans.

7249991701 - TCM

Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE MYR AMBULANCES. 32, avenue de Berry, 77270 Villeparisis. RCS Meaux 519 764 229. Activité : ambulances. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Jérôme POLNAREFF DAVE pour une durée de 7 ans.

7250273801 - TCM

Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE MYR AMBULANCES. 32, avenue de Berry, 77270 Villeparisis. RCS Meaux 519 764 229. Activité : ambulances. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Jérôme POLNAREFF DAVE pour une durée de 7 ans.

7250273601 - TCM

Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE E T B A. 35, avenue de Saint-Germain-des-Notiers, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes. RCS Meaux 538 237 744. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre de bâtiment. Jugement prononçant une sanction de faillite personnelle à l'encontre de M. Muhammet Avas, pour une durée de 7 ans et une sanction d'interdiction de gérer de deux ans à l'encontre de M. Gilles Amores.

7249991501 - TCM

Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D&M BAT. 14, avenue Lamartine, 77270 Villeparisis. RCS Meaux 509 292 819. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Saïd DINCHER pour une durée de 7 ans.

INTERDICTION

7250148001 - TCM
Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LD CAR. 44, avenue Mal-de-Lattre-de-Tassigny, 77400 Lagry-sur-Marne. RCS Meaux 813 446 556. Activité : commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement du Tribunal de commerce de Meaux en date du 15 mars 2021 prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du Code de commerce à l'encontre de M. Lionel DAGER pour une durée de 4 ans.

7250273701 - TCM

Date du jugement : 15 mars 2021. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE TRANSPORTS MARGIGNY. 4, allée Jean-Paul-Sartre, 77186 Noisiel. RCS Meaux 509 337 176. Activité : transports routiers de fret interurbains. Jugement du Tribunal de commerce de Meaux en date du 15 mars 2021 prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du Code de commerce à l'encontre de M. Ken Harold Marigny-Carpe pour une durée de 5 ans.

Avis administratifs

7250107601 - AA

AVIS FAVORABLE

Réunie le 10 mars 2021, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SNC LIDL, afin d'être autorisée à agrandir l'ensemble commercial LE CLOS DU CHÊNE, situé sur la commune de Chanteloup-en-Brie de 47.891 m² à 48.755 m² par l'extension du supermarché à l'enseigne LIDL, passant de 788 m² de surface de vente à 1.652 m².

7244827001 - AA

Commune de CHARNY

Projet portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2021_AR_010 du 4 février 2021, le maire de Charny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme.

A cet effet, Mme Hélène PLANQUE a été désignée par le Tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Charny, du lundi 29 mars 2021 au mercredi 28 avril 2021 inclus pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

La commissaire enquêteur recevra en mairie les : lundi 29 mars de 14 h 00 à 17 h 00, samedi 10 avril de 9 h 00 à 12 h 00, mercredi 28 avril de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le port du masque est obligatoire lors des visites en mairie pour consulter le dossier d'enquête publique. Sauf évolution réglementaire, les personnes non masquées ne pourront être reçues par le commissaire enquêteur.

Du gel hydroalcoolique et des gants seront mis à disposition pour la manipulation du dossier d'enquête.

Les personnes souhaitant déposer une observation dans le registre devront être munies de leur propre stylo.

Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous lors des permanences physiques auprès du secrétariat de la mairie, par email à l'adresse suivante : enquete.publique.charny77@gmail.com ou par téléphone au 01 60 01 91 08.

Le rapport et les conclusions de commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au maire.

Xavier FERREIRA, maire de Charny.

7249847501 - AA

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

La SAS PLAINES DE FRANCE ÉNERGIE, dont le siège social est situé Chemin des Vignettes à Moussy-le-Vieux (77230), a déposé le 22 juillet 2020, complété le 24 février 2021, un dossier de demande d'enregistrement au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, aux fins d'être autorisée à augmenter les capacités de traitement et à diversifier les sources d'approvisionnement de l'installation de méthanisation située sur le territoire de la commune de Marchemoret, au lieu-dit La Crouillère, et à élargir ses digestats issus de la méthanisation sur des terres agricoles.

Le dossier de demande précité sera déposé en version papier et numérique en mairie de Marchemoret, commune siège de la consultation du public, du mercredi 21 avril 2021 à 9 h 30 au vendredi 21 mai 2021 inclus à 17 h 30.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Enregistrement>

Pendant toute la durée de la consultation du public, le public peut consigner ses observations et propositions :

- sur un registre ouvert à la mairie de Marchemoret,

- par lettre, à l'Unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEE située au 14, rue de l'Aluminium à Savigny-le-Temple (77547),

- ou par message électronique à l'adresse générale de l'Unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEE : ud77.drieef@developpement-durable.gouv.fr.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est M. le préfet de Seine-et-Marne.

La demande présentée par la SAS PLAINES DE FRANCE ÉNERGIE pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistre-

ment, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 12 août 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, ou d'un arrêté préfectoral de refus d'enregistrement.

Le présent avis de consultation du public, ainsi que l'arrêté préfectoral n° 2021/DRIEE/UD77/033 du 8 mars 2021 portant mise à disposition du public du dossier déposé par la SAS PLAINES DE FRANCE ÉNERGIE sont publiés sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Information-du-public>

7250264101 - AA

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) Concertation sur le projet de révision ERRATUM

La révision du plan local d'urbanisme intercommunal a été engagée par délibérations du conseil communautaire de Val d'Europe Agglomération en dates des 20 décembre 2018 et 27 février 2020.

Conformément aux dispositions des articles L.153-11 et L.103-2 du Code de l'urbanisme, ce projet est soumis à une procédure de concertation qui associe les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées durant toute la durée de l'élaboration du projet.

A cet effet, à partir du jeudi 1er avril 2021 et jusqu'à l'arrêt du projet :

- Des registres seront ouverts pour recueillir toute observation sur le projet dans chacune des 10 mairies du Val d'Europe, ainsi qu'au siège de Val d'Europe Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Les observations peuvent également être transmises par mail à l'adresse suivante : ConcertationrevisionPLUI@vdeaggllo.fr

- L'intégralité des observations pourra être consultée sur le site de Val d'Europe Agglomération (www.valdeuropeaggllo.fr).

- Les documents soumis à concertation seront consultables en version papier dans chacune des 10 mairies du Val d'Europe, ainsi qu'au siège de Val d'Europe Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Val d'Europe Agglomération (www.valdeuropeaggllo.fr).

7250193101 - AA

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'ÎLE-DE-FRANCE

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

La société TRANSPORTS PREJAM, dont le siège social est situé au 29, rue de la Croix-Saint-Jacques à Marolles-sur-Seine, a déposé le 22 janvier 2021 un dossier de demande d'enregistrement au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, aux fins d'être autorisée à exploiter une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Marolles-sur-Seine.

Le dossier de demande précité sera déposé en version papier et numérique en mairie de Marolles-sur-Seine, commune siège de la consultation du public, du mercredi 28 avril 2021 à 9 h 30 au lundi 31 mai 2021 inclus à 17 h 30.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Enregistrement>

Pendant toute la durée de la consultation du public, le public peut consigner ses observations et propositions :

- sur un registre ouvert à la mairie de Marolles-sur-Seine,

- par lettre, à l'Unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEE située au 14, rue de l'Aluminium à Savigny-le-Temple (77547),

- par message électronique à l'adresse générale de l'Unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEE : ud77.drieef@developpement-durable.gouv.fr.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est M. le préfet de Seine-et-Marne.

La demande présentée par la société TRANSPORTS PREJAM pourra faire l'objet

d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales des arrêtés ministériels suivants :

- l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations de l'enregistrement relevant de la rubrique n°2760 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

- l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les installations de stockage de déchets inertes relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées,

- ou d'un arrêté préfectoral de refus d'enregistrement.

Le présent avis de consultation du public, ainsi que l'arrêté préfectoral n° 2021/DRIEE/UD77/015 du 18 mars 2021 portant mise à disposition du public du dossier déposé par la société TRANSPORTS PREJAM sont publiés sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Information-du-public>

7250231401 - AA

Commune de TRILPORT PLAN LOCAL D'URBANISME PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2

Par arrêté n° 2021-0031 du 23 mars 2021, le maire a prescrit la modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Trilport. Cette modification porte sur les objectifs suivants :

- L'adaptation du règlement écrit et graphique de la zone UB, dont la partie Nord est située trottoir Nord de l'Avenue de Verdun, afin d'obtenir une harmonisation d'implantations des constructions nouvelles, avec les constructions futures de la ZAC de « L'Ancre de Lune », située en zone AUA.

- La modification des règles de construction des garages. La règle actuelle de construction des garages, telle qu'elle figure dans les annexes du règlement du PLU, détermine une superficie de 25 m² pour une hauteur au faîtage de 2,50 m.

Cette définition ne permet pas la réalisation d'un garage accessible à tous types de véhicules. Il convient d'augmenter ces hauteurs et superficies, ce qui rendra nécessaire l'évolution du règlement et de ses annexes.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie de Trilport pendant 1 mois à compter du 23 mars 2021.

Vie des sociétés

7250430401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé en date à Vaux-le-Penil du 19 mars 2021, pour une durée de 99 années, d'une société civile qui sera immatriculée au R.C.S de Melun, dénommée « LA MOUTARDE », dont le siège social est à Vaux-le-Penil (77000), 50, rue du Général-Delestraint, ayant notamment pour objet : l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Le capital est de 990 euros.

La gérance est assurée par Bertrand CHARDON demeurant à Saint-Chamond (42400), 22, impasse Richagneux, Patrice MELLAT demeurant à Vert-Saint-Denis (77240), 19, rue du Plat-d'Étain et Bastien BRUNEAU demeurant à Losne (21170), 12, rue du Closeau. Toute transmission est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

7250075901 - VS

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance du fonds de commerce de licence taxi parisien 4284 à véhicule équipé, sis et exploité Rue de Boulevers, 77470 Boutigny, consentie par acte en date du 7 juillet 2020 à Boutigny, par ALSACE TAXI, SARL au capital de 107.800 euros, Rue de Boulevers, 77470 Boutigny, RCS Meaux 722 027 620, propriétaire dudit fonds, au profit de SARAH TAXI, SASU au capital de 100 euros, 21, rue Rabelais, 93400 St-Ouen, RCS Bobigny 840 726 608, a pris fin à la date du 12 février 2021.

7248775301 - VS

AVIS DE CONVOCATION

La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne informe ses adhérents que son assemblée générale annuelle se déroulera en ligne le : vendredi 30 avril 2021, à partir de 10 h 00.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2019,

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 mai 2020 (se substituant à l'assemblée générale (Décret 2020-583 du 18 mai 2020 publié le 19 mai 2020)),

- Approbation des comptes de l'exercice 2018-2019, quitus, affectation du résultat,

- Rapport du président sur la situation, la gestion et les activités de la Fédération,

- Rapport de gestion du trésorier,

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30 juin 2020,

- Approbation des comptes de l'exercice 2019-2020, quitus, affectation du résultat,

- Vote des montants des cotisations 2021-2022, des participations du plan de chasse 2021-2022 et de la contribution territoriale,

- Approbation du budget de l'exercice 2021-2022.

Il est rappelé que tous les chasseurs ayant validé leur permis de chasser en Seine-et-Marne sont invités à voter et à se rapprocher de la Fédération.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 25 mai 2020 reste disponible sur notre site Internet : www.fdc77.fr

7250198201 - VS

GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 février 2021 et du 25 février 2021, la société BABOU, SAS au capital de 14.550.000 euros, RCS Clermont-Ferrand 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 25, avenue de la Ferme-Briarde, 77600 Chanteloup-en-Brie, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du Code com., à la société SARL ABA, au capital de 7.500 euros, 793 273 855 RCS Meaux.

En vertu dudit contrat, la société SARL ABA exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er janvier 2021, pour une durée déterminée de six (6) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

Pour avis

La Marne
Envoyez vos informations
redaction@journal-lamarne.fr

Ventes

7248808701 - VJ

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS

Société d'Avocats à MEAUX 77100, 6, rue Aristide-Briand

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Palais de Justice de Meaux

EN UN SEUL LOT

Le jeudi 6 mai 2021 à 10 h 00

D'UN APPARTEMENT (lot 367) ET EMPLACEMENT DE PARKING (lot 60)

Dépendant d'un ensemble immobilier sis commune de VILLEPARISIS (S&M), 1/3, mail de l'Ourcq

Cadastré section AC n° 448 pour 1ha 71a 94ca

DPE : non réalisable en l'absence de justificatif. Superficie : 83,01 m²

Visite sur place le 23 avril 2021 à 15 h 00

Mise à prix de : 86 000 euros

Pour tous renseignements :

- Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS, Société d'avocats, 6, rue Aristide-Briand, 77100 Meaux, Tél. : 01 64 34 93 45,

- au greffe du JEX du TGI de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté,

- sur Internet : www.licitor.com - www.avoventes.fr

7249925701 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le JEUDI 6 MAI 2021 à 10 H 00

Au Palais de Justice de Meaux

D'UN APPARTEMENT avec cave

sis à CHELLES (S&M) - 108, avenue du Maréchal-Foch

Visite le 12 avril 2021 de 10 h 00 à 10 h 30

MISE À PRIX : 15 000 EUROS

S'adresser à :

- Maître NORET, avocat à Meaux (S&M) 15, cours Raoult. Tél. 01 64 34 95 72 et

Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Meaux, au Palais de Justice de Meaux, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

- www.avoventes.fr

7248367701 - VJ

SCP TOURAUT & ASSOCIES

Société d'avocats

26, rue des Cordeliers à MEAUX (Seine-et-Marne)

Tél. 01 60 09 99 65

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN DEUX LOTS

Au palais de justice de Meaux

DEUX CHAMBRES

situées dans une résidence hôtelière

au 39, boulevard de Lagry à BUSSY-SAINT-GEORGES (Seine-et-Marne)

LE JEUDI 6 MAI 2021 à 11 heures

VISITES :